4.2.7.2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

PLU
Révision n°1

COMMUNE DE
SAINT-MARTIN-DE-BROMES

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

APPROBATION

CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Echelle : 1 / 5000

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral

n° 2014-295-0026

du 22 octobre 2014

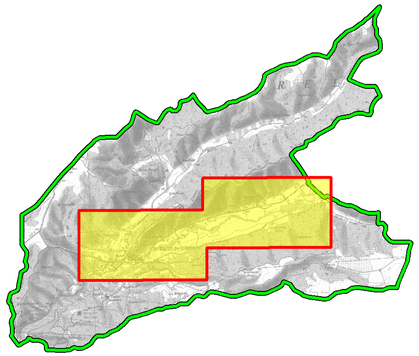
SERVICE INSTRUCTEUR
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

REALISATION
SOCIETE D'INGENIERIE DES MOUVEMENTS DE SOLS ET DES RISQUES NATURELS (IMSRN)

Novembre 2014

Niveau de contrainte

- Zone inconstructible
- Zone constructible sous conditions
- Zone constructible sous conditions faibles
- Zone constructible sans contrainte spécifique



N

Fond de plan : Cadastre

0 125 250 m

4.2.7.3

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

PLU
Révision n°1

COMMUNE DE
SAINT-MARTIN-DE-BROMES

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

APPROBATION

CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Echelle : 1 / 2500

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral

n° 2014-295-0026

du 22 octobre 2014

SERVICE INSTRUCTEUR
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

REALISATION
SOCIETE D'INGENIERIE DES MOUVEMENTS DE SOLS ET DES RISQUES NATURELS (IMSRN)

Novembre 2014

Niveau de contrainte

- Zone inconstructible
- Zone constructible sous conditions
- Zone constructible sous conditions faibles
- Zone constructible sans contrainte spécifique

